



SOUVERAINETÉ 05 - DÉFENSE ET RÉSILIENCE

Souveraineté de défense

Protéger la paix, tenir la Nation

La France ne veut pas dominer. Elle veut pouvoir décider, protéger ses citoyens et durer. La paix n’est pas une absence de menaces : elle repose sur une architecture militaire, industrielle, maritime, numérique, spatiale, civile et européenne capable de décourager l’agression et de garantir la continuité du pays.

La souveraineté militaire n’est pas la glorification de la force. C’est la maîtrise de notre destin.

01 - Une autonomie stratégique française et européenne

La France doit reconstruire des alliances stratégiques majeures avec les pays européens prêts à assumer leur défense. Il ne s’agit pas de rompre avec les États-Unis, mais de ne plus dépendre d’eux pour protéger l’Europe ni pour décider lorsque les intérêts américains et européens ne coïncident pas.

Décider souverainement Préserver notre dissuasion, notre chaîne de commandement, notre renseignement et notre liberté d’appréciation des menaces.	Construire le pilier européen Coopérer sur la défense aérienne et antimissile, les munitions, le transport stratégique, les communications sécurisées et la protection maritime.
Rester alliés sans dépendre Conserver des partenariats solides tout en disposant des moyens nationaux et européens nécessaires pour agir de manière autonome.	

02 - Protéger notre espace maritime à sa véritable échelle

La France est présente en Europe, dans l'Atlantique, l'océan Indien, le Pacifique, les Caraïbes et les terres australes. Ses moyens militaires et civils doivent être proportionnés à l'étendue des territoires, des populations, des zones économiques exclusives, des routes maritimes et des infrastructures sous-marines à protéger.

Tenir les mers Renouveler les frégates, sous-marins, bâtiments de présence, drones océaniques, moyens de surveillance et capacités amphibies.	Protéger les Outre-mer Renforcer durablement les bases, les effectifs, le secours maritime, les moyens aériens et la logistique de longue distance.
Sécuriser les flux vitaux Surveiller les ports, détroits, câbles sous-marins, routes commerciales, ressources critiques et installations énergétiques.	

Une mer tenue, c'est un pays debout. Une mer abandonnée, c'est un pays vulnérable.

03 - Cyberdéfense, renseignement et techniques d'écoute

Une attaque informatique peut désorganiser un hôpital, une administration, une entreprise stratégique, un réseau énergétique ou les communications du pays sans qu'un soldat franchisse une frontière. La cyberdéfense devient donc une mission permanente de souveraineté.

La France renforcera le renseignement humain, technique et spatial, la détection et l'attribution des attaques, les capacités d'écoute encadrées par le droit, la cryptographie souveraine, la protection des opérateurs vitaux et une réserve cyber rapidement mobilisable. Les données et communications essentielles seront hébergées sur des infrastructures maîtrisées sous droit français.

04 - Reconquérir l'espace

Les communications, la navigation, l'observation et une part croissante du renseignement dépendent de l'espace. La souveraineté exige des constellations maîtrisées, des satellites renforcés, des radars orbitaux, des protections antibrouillage, un lanceur autonome et, à terme, une capacité de maintenance et de réparation en orbite.

La défense n'est plus un front unique. Elle forme un volume continu : mers, ciel, espace, réseaux, industries et territoires.

05 - Produire pour pouvoir nous défendre

La France possède des savoir-faire considérables dans la construction navale, l’aéronautique, le spatial, les sous-marins, les moteurs, l’électronique, les matériaux et les systèmes de défense. Ils doivent être protégés, transmis et mobilisés.

Relancer les filières critiques Métal, moteurs, composites, drones, munitions, microcomposants, électronique, cryptographie et matières stratégiques.	Donner de la visibilité Programmer les commandes publiques sur le temps long afin de maintenir les usines, les compétences, les écoles de formation et les sous-traitants en France.
Financer la souveraineté Mobiliser les fonds souverains vers les capacités indispensables et empêcher la perte de contrôle des entreprises stratégiques.	

06 - Un pays mobilisable en trente jours

L’économie de guerre ne signifie pas vouloir la guerre. Elle désigne la capacité à protéger la paix en augmentant rapidement la production d’équipements, en sécurisant les approvisionnements, en mobilisant les ingénieurs et en activant les plans logistiques territoriaux.

La France doit disposer de stocks critiques, de capacités industrielles disponibles, de solutions de remplacement et de plans de continuité pour l’énergie, la santé, l’alimentation, les transports et les communications.

07 - Des effectifs adaptés aux territoires et aux missions

Le format des armées ne peut pas être défini uniquement par une enveloppe budgétaire. Il doit partir des territoires à protéger, des distances, des menaces, des équipements à servir et des missions à tenir. Les effectifs militaires, civils et de réserve devront être évalués par zone et par capacité, notamment dans les Outre-mer et les espaces maritimes.

La nouvelle armée sera terrestre, maritime, aérienne, cyber, spatiale et territoriale : souveraine, interopérable, civile lorsque la mission l’exige, militaire lorsque la menace l’impose, protectrice toujours.

08 - Former les Compétences Stratégiques Citoyennes

Le livre propose de former trois à quatre millions de citoyens en dix ans dans les domaines vitaux : secours, santé, eau, énergie, cybersécurité, logistique, agriculture stratégique, prévention des incendies, surveillance maritime, environnement et gestion de crise.

Cette réserve formée, qualifiée et mobilisable ne remplace pas les militaires ni les professionnels. Elle augmente la résilience du pays. Chaque formation et chaque mission reconnue pourront être inscrites dans le Compteur d’Heures Universelles et construire des droits sociaux.

09 - Protéger les populations et le pays réel

La défense nationale inclut la protection des personnes, des industries souveraines et des infrastructures indispensables. Elle associe les armées, les pompiers, la sécurité civile, les soignants, les collectivités, les services environnementaux et les réserves citoyennes.

Protéger les personnes Secours, alertes, abris et lieux de repli, évacuations, santé d’urgence, accompagnement des populations et continuité des services essentiels.	Protéger les infrastructures Hôpitaux, centrales, ports, réseaux électriques et numériques, réserves d’eau, câbles, digues, forêts et voies logistiques.
Protéger les capacités productives Industries souveraines, sites sensibles, laboratoires, chaînes alimentaires, stocks stratégiques et compétences indispensables.	

10 - Une doctrine vérifiable

Chaque engagement devra être relié à une trajectoire publique : couverture des espaces maritimes, disponibilité des équipements, stocks, délais de mobilisation, effectifs par mission, autonomie des approvisionnements, capacités cyber et spatiales, investissements industriels et coopération européenne.

Principe directeur : la France ne prépare pas la guerre. Elle construit les capacités industrielles, militaires, civiles, maritimes, numériques, spatiales et européennes qui permettent de préserver la paix.